

Rapport public Parcoursup session 2023

Lycée Saint Luc Cambrai - BTS - Services - Services informatiques aux organisations

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux bac pro
Lycée Saint Luc Cambrai - BTS - Services - Services informatiques aux organisations	Jury par défaut	Autres candidats	29	116	48	70	26	26
	Jury par défaut	Bacheliers professionnels toutes séries	11	41	16	17	26	26

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

- Disposer de compétences pour suivre les évolutions des technologies et des usages informatiques, en français et en anglais
- Disposer de compétences relationnelles pour la mise en œuvre de solutions techniques en relation avec les besoins d'entreprises clientes
- S'intéresser au management des entreprises et à leur environnement économique et juridique
- Disposer de compétences pour le travail en équipe
- Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Enseignement général : Culture générale et expression
Expression et communication en langue Anglaise
Mathématiques
Algorithmique appliquée

Enseignement professionnel : Cybersécurité des systèmes d'information
Culture économique, managériale et juridique
Conception et maintenance de solutions informatiques
Atelier de professionnalisation

Production et fourniture de services informatiques

2 options au choix :

- Solutions d'Infrastructures, Systèmes et Réseaux
- Solutions Logicielles et Applications Métiers

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les dossiers sont examinés de manière individuelle par le responsable de section de la formation. Le principal point d'appui de sélection est le projet motivé de formation. Les résultats scolaires sont étudiés de manière précise : notes et appréciations. La fiche avenir est également prise en compte lors de la sélection. Les activités personnelles et extra-scolaires peuvent être un critère "bonus" lors du classement des candidats.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

SAVOIR OU L'ON VA AVANT D'EMETTRE DES VOEUX : Il est important de se renseigner un maximum sur le contenu des formations en amont. En effet, nombre d'étudiants se rend compte après quelques jours, semaines ou mois, que la formation ne correspond pas à leur projet d'avenir. Il est important de participer aux Journées Portes Ouvertes ou aux différents Forums de l'Etudiant. Chercher à rencontrer des anciens étudiants ou des enseignants pour comprendre les spécificités d'une formation est essentiel. Les journées d'immersion peuvent également être une mise en situation constructive. Le futur étudiant doit faire preuve de pugnacité dans sa démarche et ne pas hésiter à créer un relationnel fort et régulier avec le responsable de section.

COMPRENDRE L'IMPORTANCE DES NOTES DE PREMIERE : Beaucoup d'étudiants n'ont pas encore conscience que l'examen des candidatures se fait durant le second semestre de terminale et qu'à ce titre sont prises en compte les notes et appréciations de Première de façon prépondérante car nous ne disposons pas de toutes les notes de terminale.

PROJET DE FORMATION : Il n'est pas nécessaire d'écrire une lettre de motivation standardisée. La libre expression du candidat dans l'onglet "projet de formation" doit lui permettre : - de mettre en avant l'intérêt qu'il porte à la formation, ce qu'il attend de celle-ci, - d'exposer les expériences qui consolident son choix, - d'expliquer son choix d'établissement de manière précise (localité géographique, réputation, ...). Son projet d'avenir doit clairement être explicite (poursuite d'études, métier envisagé, ...). Il est également possible de préciser les détails d'un parcours en amont "atypique" pour que la commission d'examen des vœux ait le plus d'éléments de discernement possible. Il n'est pas nécessaire de procéder à une présentation particulière. Il est important de vérifier la bonne syntaxe et l'orthographe de sa rédaction.

ACTIVITE ET CENTRE D'INTERET : Il est important de compléter cette rubrique parfois laissée à l'abandon. En effet, sur deux dossiers similaires, elle peut être un réel "bonus" pour le jeune. Cette rubrique permet de dessiner plus précisément le profil du futur étudiant et l'adéquation avec les exigences de la formation.

L'IMPACT DES

QUOTATS SUR LE RECRUTEMENT : Il est important de donner conscience aux étudiants que le nombre de places en fonction du baccalauréat obtenu ou en cours d'obtention n'est que peu flexible et que l'établissement d'accueil se retrouve parfois dans l'impossibilité de valider un vœu en raison des quotas imposés. L'IMPORTANT DES ENGAGEMENTS : Lorsque l'étudiant valide définitivement une formation, il est important de prendre conscience qu'il bloque une place dans la procédure et dans l'établissement. Cette année, nous avons observé beaucoup de démission de dernière minute. Cela est regrettable car certains jeunes ont attendu longtemps pour qu'une place se libère et n'en ont parfois pas eu la chance ! Il est important de prendre conscience que le « oui définitif » constitue un engagement d'inscription ! De plus, lors du renvoi du dossier d'inscription administratif, les frais ne sont pas remboursables en cas d'abandon.

PROCEDURE PRINCIPALE VS PROCEDURE COMPLEMENTAIRE : Il serait souhaitable qu'avant l'ouverture de la procédure complémentaire, que la procédure principale soit CLOSE (chaque élève ayant reçu des propositions d'admission se doit d'en accepter une de manière définitive pour libérer définitivement des places auxquelles il aurait répondu "oui...mais"). Il est dommage pour nous de ne pouvoir saisir les souhaits de candidats issus de la procédure complémentaire en raison de places bloquées par des candidats hésitants depuis la procédure principale.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats en enseignements scientifique et spécialisé.	Notes en Mathématiques et Informatique.	Notes en Mathématiques et Informatique. Notes et appréciations renseignées dans la partie "Bulletin" et/ou "Baccalauréat".	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacités scientifiques et/ou informatique.	Notes en Mathématiques et Informatique. Prise en compte du choix d'une option spécifique.	Notes en Mathématiques et Informatique. Prise en compte du choix d'une option spécifique. Notes et appréciations renseignées dans la partie "Bulletin" et/ou "Baccalauréat".	Très important
Savoir-être	Savoir-être durant la scolarité. Autonomie, Capacité scientifique, Curiosité informatique/nouvelles technologies, Capacité à s'investir, Implication.	Autonomie, Capacité scientifique, Curiosité informatique/nouvelles technologies, Capacité à s'investir, Implication.	Appréciations générales de la partie "Bulletin", Appréciations de la "Fiche avenir".	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation du projet de formation.	Capacité à réussir dans la formation, Connaissance des débouchés de la formation, Connaissance des exigences de la formation, Cohérence du projet, Adéquation du projet aux	Capacité à réussir dans la formation, Connaissance des débouchés de la formation, Connaissance des	Essentiel

		débouchés de la formation, Participation aux journées portes ouvertes et/ou forums de l'étudiant, Participation aux journées d'immersion proposées	exigences de la formation, Cohérence du projet, Adéquation du projet aux débouchés de la formation, Participation aux journées portes ouvertes et/ou forums de l'étudiant, Participation aux journées d'immersion proposées. Lettre de motivation du "Projet de formation", Liens et contacts avec l'établissement, Bilan des différentes rencontres.	
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement étudiant/citoyen/associatif, expérience professionnelle.	Expérience professionnelle durant la scolarité et/ou la vie péri-scolaire.	Expérience professionnelle durant la scolarité et/ou la vie péri-scolaire. Prise en compte des informations dans la partie "Activités et centres d'intérêts".	Complémentaire

Signature :

Bertrand LAUWERS,
Proviseur de l'établissement Lycée Saint Luc Cambrai